

Avis public

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Adoption du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*

AVIS est par la présente donné que les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud ont adopté, lors de la séance du 24 novembre 2020, le *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*. Ce règlement entre en vigueur le jour de la parution de l'avis public de son adoption.

Le *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* peut être consulté sur le site Internet du CSSCS au cscotesud.qc.ca sous l'onglet conseil d'administration.

Donné à Montmagny, ce 25^e jour de novembre 2020.

Pierre Côté, secrétaire général